

Orientation

7/23

CLAP

FICHE N°203 i

Version : 5

Directive 97/23/CE

Mots clés :

Matériau

Étanchéité

Référence directive :

Annexe I § 4- 97/23/CE

Accepté par le GTP :

29/03/2003

Accepté par le CLAP :

29/03/2003

Sujet : EES Matériaux – Matériaux d'étanchéité

Question :

A quelles exigences de l'Annexe I § 4 les matériaux d'étanchéité comme les joints doivent-ils être conformes ?

Réponse :

La fonction principale d'un joint est d'assurer l'étanchéité. Les matériaux doivent seulement satisfaire les exigences appropriées du 4.1, 4.2 (a) et du premier paragraphe du 4.3.

Modifications par rapport à la précédente version adoptée : Correction rédactionnelle en date du 16-09-2004.